

Chef du service pédagogique (F/H)

AEFE – PARIS

Susceptible d'être vacant

Domaine fonctionnel : élaboration et pilotage des politiques publiques / pédagogie

Service de rattachement : service pédagogique

Lien hiérarchique : direction

Description de la structure et des missions

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national à caractère administratif sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Créée par la loi du 6 juillet 1990, elle a pour mission, dans les limites des capacités d'accueil des établissements :

- d'assurer, en faveur des enfants de nationalité française résidant à l'étranger, les missions de service public relatives à l'éducation ;
- de contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers au bénéfice des élèves français et étrangers ;
- de contribuer, notamment par l'accueil d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises ;
- d'aider les familles des élèves français ou étrangers à supporter les frais liés à l'enseignement élémentaire, secondaire ou supérieur de ceux-ci, tout en veillant à la stabilisation des frais de scolarité ;
- d'accorder des bourses aux enfants de nationalité française scolarisés dans les écoles et les établissements d'enseignement français à l'étranger dont la liste est fixée par arrêté interministériel.

L'Agence coordonne un réseau de 496 établissements d'enseignement français à l'étranger, tous homologués par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ). Elle gère directement 72 établissements scolaires, qui sont ses composantes. Par ailleurs, elle pilote et anime, dans le cadre d'une procédure de conventionnement et d'affectation de moyens publics, un réseau de 155 établissements privés. Les dispositifs relatifs à la formation continue, à l'aide à l'orientation des élèves et au suivi pédagogique des enseignants que l'Agence met en place sont également accessibles aux 269 autres établissements, où l'AEFE n'affecte pas de personnels, appelés « établissements partenaires ».

Dotée d'un budget de plus d'1 milliard d'euros qui associe contributions des familles et crédits publics, elle accueille dans les établissements de son réseau 355 000 élèves dans 137 pays, finance des aides aux familles et, sur critères académiques, des bourses d'excellence pour les meilleurs bacheliers étrangers issus du réseau des établissements français à l'étranger et poursuivant des études supérieures en France.

Description du service

Le service pédagogique est chargé, en lien étroit avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) de définir et de mettre en œuvre la politique pédagogique de l'Agence auprès des établissements d'enseignement français à l'étranger, dont il assure le pilotage et l'animation pédagogiques.

Description du poste

À la tête d'un service d'une vingtaine de personnes, dont 11 IA-IPR, le chef de service conçoit, propose et met en œuvre la politique pédagogique de l'Agence pour les premier et second degrés.

Pour assurer le pilotage pédagogique du réseau des établissements français à l'étranger, il coordonne et anime, dans leur travail de conception, de formation, d'animation et d'inspection, l'équipe des IA-IPR détachés à l'AEFE et le réseau des 17 IEN du premier degré en poste dans le réseau. Il produit des documents de cadrage, procède à l'expertise et à la validation des projets d'établissement dont il accompagne la mise en œuvre.

Il impulse, évalue et mutualise dans le réseau des projets innovants et développe des partenariats avec les différents acteurs éducatifs nationaux et internationaux.

Il initie les projets d'accompagnement à la scolarisation des élèves porteurs de handicap.

Il participe au recrutement des personnels d'encadrement et des personnels enseignants.

Il définit, pilote et organise la formation continue des personnels en accord avec les évolutions du MENJ et les orientations stratégiques de l'Agence. À ce titre, il assure la gestion administrative et financière du dispositif de mutualisation.

Il veille au dialogue et à la concertation avec les académies, en particulier pour la gestion des examens, afin de contribuer à leur bon déroulement.

Il transmet à la direction les analyses résultant de toutes les missions d'inspection et d'évaluation effectuées dans le réseau pour orienter les évolutions et aider à la prise de décision.

Il contribue à l'élaboration de la carte des emplois et des formations.

Il propose la répartition des moyens alloués au pilotage pédagogique.

Il participe activement au suivi de l'homologation dans les établissements du réseau. À ce titre, il est chargé du traitement des demandes et du contrôle de l'homologation au sein d'une commission interministérielle.

Pour le MEAE, il assure la gestion des dispositifs complémentaires « LabelFrancÉducation » et « FLAM-français langue maternelle ».

Profil souhaité

Ce poste, ouvert aux agents de catégorie A+, inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux, exige une très bonne connaissance du système éducatif français, une expérience confirmée de la conduite et gestion éducative et pédagogique, une expertise dans le numérique, une grande disponibilité et des capacités d'adaptation à la complexité d'un réseau d'établissements implantés dans plus de 130 pays.

Une expérience à l'étranger, notamment dans le réseau diplomatique, ou en établissement homologué, sera un plus.

Qualités attendues

- Aptitude à la conduite et gestion d'équipe
- Qualités rédactionnelles
- Disponibilité
- Bonne aptitude à la communication dans la mesure où il sera l'interlocuteur des établissements français à l'étranger et de nombreux autres partenaires

Procédure à suivre pour candidater

Poste susceptible d'être vacant le **1^{er} septembre 2019**, ouvert aux fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent de catégorie A+ à A++. Recrutement par voie statutaire de détachement sur contrat (3 ans).

Rémunération brute annuelle comprise entre 45 312 € et 88 800 € selon profil et expérience.

La rémunération est fixée par l'Agence en fonction de l'INM de l'intéressé(e)

Les dossiers de candidature constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au **19 avril 2019** à M. Laurent SIGNOLES, Secrétaire général de l'AEFE, à l'adresse générique :

recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr

Renseignements sur le poste :

Monsieur Fabrice ROUSSEAU : fabrice.rousseau@diplomatie.gouv.fr

Renseignements administratifs :

Bureau des Ressources Humaines : brhsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr

Implantation géographique : 23, place de Catalogne – 75014 PARIS